

TRI SÉLECTIF

Trions mieux pour recycler plus !

↙ Chaque année, près de 9 500 tonnes de déchets ménagers non recyclables sont collectés sur notre territoire. L'objectif est de faire baisser ce chiffre en s'appliquant tous à trier le mieux possible à la maison.



Recycler plus de déchets, réduire les coûts du traitement et améliorer les conditions de travail des agents de collecte et de tri.

BACS VERTS : DES CONSIGNES DE TRI ENCORE PLUS SIMPLES

Sur notre département, les consignes de tri ont été simplifiées : les pots et barquettes en plastique et le polystyrène peuvent désormais être triés. Aussi pouvez-vous jeter dans le bac vert tous les emballages et tous les papiers.

RÉCUP'VERRE : NI VAISSELLE, NI AMPOULE

En dehors des bouteilles, pots et bocaux en verre, tous les autres objets de verre ne sont pas acceptés par la verrerie : vitres, vaisselle et plats pour le four... Ils contiennent des additifs qui perturbent le processus industriel.

TEXTILES : DONNEZ AU LIEU DE JETER !

Des nombreux textiles sont jetés dans les poubelles, mais une fois mélangés aux déchets, ils ne sont plus récupérables. C'est bien dommage, puisque les tissus de toutes sortes, peuvent encore servir. Pour cela, il suffit de les déposer auprès des associations caritatives locales ou dans les bornes textiles.

DÉCHETTERIE : POUR VOS DÉCHETS VOLUMINEUX OU TOXIQUES

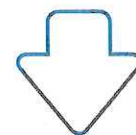
Le dépôt de déchets encombrants à côté des bacs est strictement interdit. Au-delà de la dégradation du cadre de vie, cette pratique engendre un surcoût pour l'ensemble de la collectivité. Six déchetteries sont réparties sur Cauvaldor et sachez que vous avez accès gratuitement à toutes celles du département.

COMPOSTAGE : POUR JETER MOINS DE DÉCHETS

Tous ceux qui ont un jardin sont encouragés à composter les déchets de cuisine et les petits déchets de jardin. Ils peuvent aussi se doter d'un composteur auprès du SYDED, contre une participation de 20 euros.



Pour plus de renseignements :
SYDED au 05 65 21 54 30 (www.syded-lot.fr)



Collecte

CAUVALDOR MODERNISE SON SERVICE COLLECTE

Depuis la dernière fusion, Cauvaldor assure la collecte en régie directe sur 68 communes et par délégation au syndicat du Pays de Gourdon sur 11 autres. Le service a été restructuré et des besoins nouveaux se sont faits jour en termes de bâtiments et véhicules.

Des travaux d'extension des ateliers de Souillac ont ainsi été lancés en juillet 2017 pour permettre le stationnement sécurisé de l'ensemble du parc de véhicules du secteur. Les travaux d'un montant de 200 500€ TTC ont permis de construire 210 m² supplémentaires pour accueillir les véhicules de collecte mais également les véhicules techniques (balayeuse, poly benne...) et les véhicules légers des services administratifs.

De nouvelles bennes ont également été acquises ces derniers mois en remplacement de véhicules vieillissants ou jusque-là loués : un sur le secteur de Gramat, deux pour le secteur de Martel/Souillac, un pour le secteur de St-Céré. Au total, ces acquisitions ont représenté un investissement de près de 500 000€ pour assurer un service de collecte efficace et sécurisé.